



# CAPA

## Jardinier paysagiste

Une  
formation

### Certificat d'aptitude professionnelle agricole, par apprentissage

#### Programme

##### Matières technologiques et professionnelles :

- ❖ Biologie végétale
- ❖ Connaissances élémentaires en chimie minérale
- ❖ Utilisation rationnelle de matériel
- ❖ Maîtrise technique
- ❖ Prévention Santé Environnement

##### Matières générales :

- ❖ Français
- ❖ Mathématiques
- ❖ Histoire-Géographie et Instruction Civique
- ❖ Hygiène et sport

#### Validation du diplôme

La formation est validée par le **DIPLÔME DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AGRICULTURE**.

L'obtention d'une unité capitalisable (UC) donne lieu à la délivrance d'une attestation dont la durée de validité est de cinq années. L'acquisition de la totalité des unités capitalisables donne lieu à la délivrance du diplôme.

#### Rythme de l'alternance

La formation est dispensée par une équipe pédagogique issue du monde de l'entreprise au centre de formation de la Chambre d'agriculture à Saint Louis, et par un Maître d'apprentissage en entreprise.

Rythme de l'alternance : **3 semaines en entreprise et 1 semaine en cours**.

Nombres d'heures de cours prévues sur les 2 années : 959 heures

#### Conditions d'admission

- **Avoir entre 16 et 25 ans** révolus au début de l'apprentissage
- Retrait et dépôt des dossiers d'inscription au POINT Apprentissage (de septembre à avril N+1)
- Réunion d'information collective
- **Recherche d'un Maître d'apprentissage**
- Tests de positionnement : Évaluation écrite (français, mathématiques)
- Entretien de motivation avec un conseiller du CFA
- **Signature du contrat d'apprentissage**
- Rentrée au CFA en mars

**POUR S'INSCRIRE**

se présenter au  
POINT Apprentissage  
muni d'une pièce d'identité



14 Rue de Verdun - 98 800 NOUMÉA

Téléphone : 24 69 49

[contact@apprentissage.nc](mailto:contact@apprentissage.nc)

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI  
DE 8H À 16H

[www.apprentissage.nc](http://www.apprentissage.nc)

# OUVRIER PAYSAGISTE

Les emplois se répartissent entre un secteur privé, les entreprises paysagistes et un secteur public, les services espaces vert des villes. Le secteur privé est composé principalement de petites entreprises et d'une grosse entreprise.

Les activités de l'ouvrier paysagiste concernent la réalisation et l'entretien d'un jardin ou d'un espace vert, et nécessitent une connaissance précise des végétaux et de leur physiologie. Elles se situent toujours dans le cadre des consignes données par son supérieur hiérarchique. Elles sont réalisées avec un souci constant du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

## Missions

Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert ou d'un jardin.

Assurer les différentes opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert ou d'un jardin.

Assurer l'entretien courant du matériel en respectant les règles de sécurité et diagnostiquer les pannes usuelles simples.

Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimales.

Rendre compte de ses activités.

## Débouchés

- ❖ Ouvrier paysagiste
- ❖ Jardinier
- ❖ Agent d'entretien des espaces verts

## Statut de l'apprenti

- ❖ Salarié en contrat d'apprentissage, ou en contrat de qualification
- ❖ Rémunéré par l'employeur suivant le barème en vigueur
- ❖ Salaire totalement exonéré des charges patronales
- ❖ Couverture sociale CAFAT prise en charge par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

## Qualités requises

- ❖ Être en bonne condition physique
- ❖ Être capable d'utiliser différents outils et matériels nécessitant un respect des mesures de sécurité prévues

